

Etude fiscale



Etude réalisée le 6 juin 2009 par :

Madame Evelyne REVELLAT

KHEPRI FINANCE

A l'attention de :

Monsieur et Madame Eric LOMBARD

Téléphone : 01 700 78 240

IMPOT SUR LE REVENU

Synthèse de l'IR

DECLARATION DES REVENUS (N°2042)

Audit de la déclaration des revenus

IMPOT SUR LE REVENU

Compte tenu des données que vous nous avez communiquées, nous avons procédé au calcul de votre impôt sur les revenus perçus en 2008.

Impôt sur le Revenu

Monsieur Eric LOMBARD, vous êtes né en 1960.

Vous êtes marié. Votre conjoint est né en 1961.

Vous avez 1 enfant mineur célibataire.

Vous avez 1 enfant majeur célibataire à charge.

Votre nombre de parts est donc égal à 3,00.

Revenus déclarés	23 815 €
Revenu Brut Global (compte tenu des différents abattements)	21 573 €
Charges déductibles du revenu global	-91 €
Revenu Net Imposable au sens du Code Général des Impôts	21 482 €
Revenu fiscal de référence	21 482 €
Impôt sur les revenus soumis au barème	216 €
Réductions d'impôt	0 €
Autres imputations (y compris les crédits d'impôt)	- 227 €
VOTRE IMPOT SUR LE REVENU RESTITUE EST DONC DE	11 €

Votre Taux Marginal d'Imposition (TMI) c'est-à-dire le taux appliqué sur la dernière tranche d'imposition est de 5,50 %

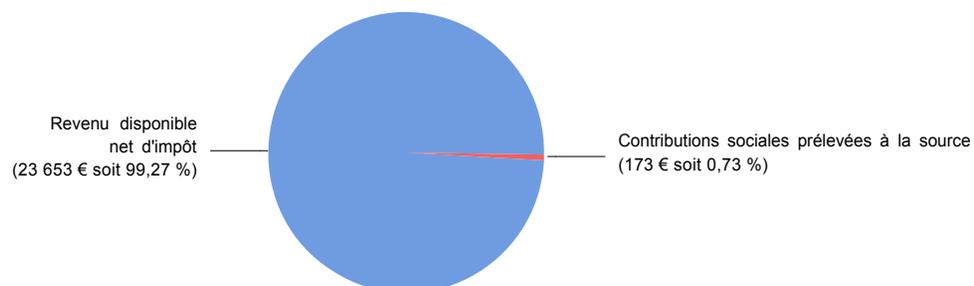
Le plafond de votre tranche marginale d'imposition est de **35 019 €**. Vous disposez donc d'une marge disponible de **13 537 €** avant d'être imposé dans la tranche supérieure.

Prélèvements

Pour les revenus mobiliers assujettis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, les contributions sociales sont, sauf exceptions, payées au jour de l'encaissement des produits (prélèvement à la source). Pour 2008, le montant de ces contributions s'élève à 173 €.

Pression fiscale globale

Revenus déclarés au titre de l'impôt sur le revenu	23 815 €
Total des revenus disponibles avant impôts	23 815 €
Impôt net à payer (IR)	0 €
Contributions sociales (hors prélèvement à la source)	0 €
Total des impôts et taxes	173 €
Revenu disponible net d'impôts et taxes	23 642 €
Pression fiscale globale (part des revenus déclarés consacrée aux impôts)	0,73 %



AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

2008



Document strictement personnel, concernant l'imposition de M. Eric LOMBARD, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception

DETAILS DES REVENUS		Vous	Conjoint	
Total des salaires et assimilés		14 183	8 034	
Déduction 10 % ou frais réels		-1 418	- 803	
Salaires, pensions, rentes nets		12 765	7 231	19 996
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés				1 598
Revenus de capitaux mobiliers imposables				1 577
REVENU BRUT GLOBAL				21 573
CSG DEDUCTIBLE				-91
... REVENU IMPOSABLE ...				21 482
*** IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME ***				216
Décote				- 216
REDUCTIONS D'IMPÔT		Déclaré	Retenu	Réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants		2	2	
Montant de la réduction d'impôt				0
TOTAL DES REDUCTIONS D'IMPÔT				0
Impôt sur le revenu net avant corrections				0
IMPÔT TOTAL AVANT IMPUTATIONS				0
Crédit d'impôt RCM 50 %		Déclaré	21	Retenu -11
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE EST DE CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE				11
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence :				21 482
INFORMATIONS INDIQUEES POUR MEMOIRE				
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible				1 577
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2009, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2010 est de :				
Plafond de déduction calculé sur les revenus de 2008			Vous	Conjoint
			3 328	3 328
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2009			3 328	3 328
M		1	1	3,00
SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ANNÉE DE NAISSANCE	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES DONT ENFANTS HANDICAPES RESIDENCE EXCLUSIVE	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES DONT ENFANTS HANDICAPES RESIDENCE ALTERNEE
			ENFANT MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANT MARIÉS
				PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES
				NOMBRE DEPARTS

DECLARATION DES REVENUS (N°2042)



Vous pouvez transmettre les formulaires présentés pages suivantes à votre centre des impôts, qui les considérera comme recevables conformément aux instructions du BOI 5 N-1-02 du 5 décembre 2002.

Quelques conseils avant de transmettre vos formulaires :

- Afin d'éviter tout risque de confusion ou d'omission sur les éléments déclarés, vous devez vous assurer que les documents imprimés par Premis plus sont parfaitement lisibles (qualité d'encre, taille des caractères). Dans le cas contraire, nous vous conseillons de modifier les paramètres d'impression (à partir du menu Fichier, Mise en page), d'imprimer en couleur, et de réduire les marges.
- Consultez attentivement l'audit de la déclaration n°2042 pour vérifier que votre déclaration ne comporte pas d'erreur. Rassemblez les justificatifs demandés en vous aidant des messages signalés par un trombone dans l'audit.
- N'oubliez pas de signer la déclaration imprimée et d'agrafer ensemble tous les feuillets constituant la déclaration.
- Enfin, si vous avez reçu à votre domicile une déclaration préremplie, vous joindrez ce document au(x) formulaire(s) n°2042 imprimés à partir de votre logiciel.

DÉCLARATION DES REVENUS 2008

8



Envoyez votre déclaration au centre des impôts de votre domicile
au plus tard le 29 mai.
 Affranchissez suffisamment votre lettre.

Vous déposez une déclaration pour la première fois, cochez la case
 Vous avez déjà déposé une déclaration, indiquez les numéros ci-contre
 Vous trouverez ces numéros sur votre déclaration de revenus ou votre avis d'imposition de l'année dernière. Leur indication facilitera le rapprochement des acomptes ou mensualités que vous avez déjà payés et de l'impôt dû.

Votre n° FIP **770 70 05 2708257789 3 A**

Votre n° fiscal **16 13 249 376 403 C**

N° fiscal de votre conjoint

ÉTAT CIVIL DES DÉCLARANTS

Monsieur Madame Mademoiselle Monsieur Madame Mademoiselle

Nom.....	LOMBARD	LOMBARD
Nom de naissance.....		PERRIEN
Prénoms.....	Eric	Nathalie
Date de naissance.....	27/03/1960	29/03/1961
Lieu de naissance.....	Dept 75 Commune PARIS	Dept 75 Commune PARIS

Pour les couples mariés : Madame, si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur nos courriers, veuillez cocher la case

ADRESSE AU 1^{er} JANVIER 2009 pour le calcul correct de votre taxe d'habitation

Numéro et rue.....							
Appartement.....	N°	Étage	Esc.	Bât.	Résidence	Nbre de pièces	
Commune.....	Code postal		Commune				
Statut : vous êtes.....	propriétaire <input checked="" type="checkbox"/>		locataire <input type="checkbox"/>	occupant à titre gratuit <input type="checkbox"/>		Nom du propriétaire	

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Déménagement.....	En 2008, précisez à quelle date ▶	2008	En 2009, précisez à quelle date ▶	2009
	Indiquez votre adresse au 1er janvier 2008 :			
Numéro et rue.....				
Appartement.....	N°	Étage	Esc.	Bât.
	Résidence		Nbre de pièces	
Commune.....	Code postal		Commune	
Statut : vous êtes.....	propriétaire <input type="checkbox"/>		locataire <input type="checkbox"/>	occupant à titre gratuit <input type="checkbox"/>
Nom du propriétaire.....				
	Indiquez votre adresse actuelle pour bien recevoir votre courrier :			
Numéro et rue.....				
Appartement.....	N°	Étage	Esc.	Bât.
	Résidence		Nbre de pièces	
Commune.....	Code postal		Commune	
Statut : vous êtes.....	propriétaire <input type="checkbox"/>		locataire <input type="checkbox"/>	occupant à titre gratuit <input type="checkbox"/>
Nom du propriétaire.....				

REDEVANCE AUDIOVISUELLE

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur (voir notice), cochez la case Ø RA

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À **MONTREUIL** le **6 juin** 2009

Téléphone **01 700 78 240**

Adresse internet

En application de la loi "Informatique et libertés" vous pouvez accéder aux données fiscales vous concernant et demander leur rectification, sous certaines réserves, auprès de votre centre des impôts. Les données que vous déclarez sont utilisées aux fins de gestion et de recouvrement par l'administration fiscale mais également par certains organismes de sécurité sociale habilités (voir notice).

Si vous déposez également une déclaration 2042 complémentaire, cochez la case

1 | TRAITEMENTS, SALAIRES, PRIME POUR L'EMPLOI, PENSIONS ET RENTES**TRAITEMENTS, SALAIRES**

Revenus d'activité.....
 Autres revenus imposables *préretraite, chômage*.....
 Frais réels *liste détaillée sur papier libre*.....
 Demandeur d'emploi de plus d'un an.....
 Revenus d'heures supplémentaires exonérés.....

VOUS	CONJOINT	1 ^{ER} PERS. À CHARGE	2 ^{ES} PERS. À CHARGE
AJ <input type="text" value="14 183"/>	BJ <input type="text" value="8 034"/>	CJ <input type="text"/>	DJ <input type="text"/>
AP <input type="text"/>	BP <input type="text"/>	CP <input type="text"/>	DP <input type="text"/>
AK <input type="text"/>	BK <input type="text"/>	CK <input type="text"/>	DK <input type="text"/>
AI <input type="text" value="COCHEZ ▶"/>	BI <input type="text" value="COCHEZ ▶"/>	CI <input type="text" value="COCHEZ ▶"/>	DI <input type="text" value="COCHEZ ▶"/>
AU <input type="text"/>	BU <input type="text"/>	CU <input type="text"/>	DU <input type="text"/>

POUR RECEVOIR LA PRIME POUR L'EMPLOI *Pour obtenir la prime par virement, joignez un RIB si vous ne l'avez pas déjà communiqué*

Vous avez exercé une activité à temps plein toute l'année 2008 ;

cochez la case.....

Sinon, nombre d'heures payées dans l'année.....

y compris les heures supplémentaires exonérées

AX <input type="text" value="COCHEZ ▶"/>	BX <input type="text" value="COCHEZ ▶"/>	CX <input type="text" value="COCHEZ ▶"/>	DX <input type="text" value="COCHEZ ▶"/>
AV <input type="text" value="HEURES ▶"/>	BV <input type="text" value="HEURES ▶"/>	CV <input type="text" value="HEURES ▶"/>	DV <input type="text" value="HEURES ▶"/>

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES

Pensions, retraites, rentes.....

Pensions alimentaires perçues.....

AS <input type="text"/>	BS <input type="text"/>	CS <input type="text"/>	DS <input type="text"/>
AO <input type="text"/>	BO <input type="text"/>	CO <input type="text"/>	DO <input type="text"/>

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Total des rentes perçues par le foyer pour chaque âge

d'entrée en jouissance.....

MOINS DE 50 ANS	DE 50 ANS À 59 ANS	DE 60 ANS À 69 ANS	À PARTIR DE 70 ANS
AW <input type="text"/>	BW <input type="text"/>	CW <input type="text"/>	DW <input type="text"/>

2 | REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Revenus des actions et parts soumis au prélèvement libératoire de 18 %..... DA

Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %..... DH

Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués lignes DA et DH..... EE

REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT *ne les déduisez pas*

Revenus des actions et parts *crédit d'impôt inclus*..... DC

Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA..... FU

Revenus distribués dans le PEA *pour le calcul du crédit d'impôt de 50 %*..... GR

Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée d'au moins 6 ou 8 ans..... CH

REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT

Revenus de valeurs mobilières et distributions *crédit d'impôt inclus*..... TS

Autres revenus distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié..... GO

Intérêts et autres revenus assimilés *crédit d'impôt inclus*..... TR

AUTRES

Revenus des lignes DC, CH, TS, TR déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible..... CG

Revenus des lignes DC, CH, TS, TR déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible..... BH

Frais venant en déduction..... CA

Crédits d'impôt sur valeurs étrangères..... AB

Crédit d'impôt "directive épargne" et autres crédits d'impôt restituables..... BG

Déficit des années antérieures non encore déduits..... AA

Impatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés à hauteur de 50 %..... DM

3 | PLUS VALUES ET GAINS TAXABLES À 18 %

Gains de cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés taxables à 18 %..... VG

Pertes de l'année 2008 sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés..... VH

En cas de pertes antérieures à 2008 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP.

4 | REVENUS FONCIERS *lignes BA, BB, BC, BD : report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Micro foncier : recettes brutes sans abattement..... BE

Adresse de la location :

Revenus fonciers..... BA

Déficit imputable sur les revenus fonciers..... BB

Déficit imputable sur le revenu global..... BC

Déficits antérieurs non encore imputés..... BD

Primes d'assurance des loyers impayés *voir notice*..... BF

Si vous souscrivez une déclaration 2044-spéciale, cochez la case..... BZ

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS *à imposer suivant le système du quotient*

Montant total des revenus à imposer *n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de la déclaration*..... ØXX

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. *Pour les bénéficiaires agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA.*

6 | CHARGES DÉDUCTIBLES le symbole ⓘ signifie que vous devez indiquer le nom et l'adresse des bénéficiaires page 2 - rubrique E

Montant de la CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine.....		DE	
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs : <i>décision de justice définitive avant 2006</i> ⓘ <i>remplir page 2-E</i>	GI	1ER ENFANT	2E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs ⓘ <i>remplir page 2-E</i>	EL	1ER ENFANT	2E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées : <i>décision de justice devenue définitive avant 2006</i> ⓘ <i>remplir page 2-E</i>			
Autres pensions alimentaires versées ⓘ <i>remplir page 2-E</i>			
Déductions diverses ⓘ <i>remplir page 2-E</i>			

ÉPARGNE RETRAITE PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS (PREFON, COREM ET C.G.O.S.)

Épargne versée en 2008			
- Cotisations versées en 2008 au titre d'un PERP, PREFON, COREM et C.G.O.S.....	RS	RT	RU
- Rachats de cotisations en 2008 (PREFON, COREM et C.G.O.S.).....	SS	ST	SU
- Plafond de déduction.....	PS	PT	PU
- Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint.....			QR
- Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2008 après avoir résidé à l'étranger au cours des 3 années précédentes.....			QW
Détermination du plafond de déduction pour les revenus 2009			
- Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire			
ou aux contrats "Madelin" et abondement de l'entreprise à un PERCO en 2008.....	QS	QT	QU

7 | CHARGES OUVRANT DROIT À RÉDUCTION OU À CRÉDIT D'IMPÔT le symbole ⓘ signifie que vous devez joindre vos reçus ou vos justificatifs

Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 495€) ⓘ.....	UD		UE
Autres dons que ceux de la ligne UD ⓘ.....	UF		UG
- Report des années antérieures.....	XS	03	XT
		04	XU
		05	XV
		06	XW
		07	XY
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés ⓘ.....	AC	VOUS	AE
		CONJOINT	AG
			AH
Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études.....	EA	COLLÈGE ▶	EC
		LYCÉE ▶	1
			EF
Frais de garde des enfants de moins de 7 ans au 31-12-2008 ⓘ ⓘ <i>remplir page 2-E</i>	GA	1ER ENFANT	GB
		2E ENFANT	GC
		3E ENFANT	

Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile ⓘ ⓘ <i>remplir page 2-E</i>			
- En 2008, vous (et votre conjoint pour un couple marié/pacsé) avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi.....			DB
- Vous ne remplissez pas les conditions ci-dessus ou avez engagé des dépenses pour un ascendant de plus de 65 ans bénéficiaire de l'APA.....			DF
- Vous avez ou votre conjoint ou une personne à votre charge la carte d'invalidité d'au moins 80% voir notice.....			DG
- Ascendants bénéficiaires de l'APA âgés de plus de 65 ans pour lesquels vous avez engagé des dépenses.....			DL

Primes de rente survie, contrats d'épargne handicap ⓘ.....			GZ
Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes âgées dépendantes.....	CD	1E PERSONNE	CE
		2E PERSONNE	
Prestations compensatoires : sommes versées en 2008.....			WN
- Sommes totales décidées par jugement en 2008 ou capital reconstitué.....			WO
- Capital fixé en substitution de rente.....			WM
- Report des sommes décidées en 2007.....			WP

Intérêts des prêts étudiants (contrats conclus entre le 1-09-2005 et le 31-12-2008)			
- Intérêts versés en 2008			UK
- Vous souscrivez pour la première fois une déclaration à votre nom et vous étiez auparavant rattaché à un autre foyer fiscal:			
Nbre d'années de remboursement du prêt avant 2008.....	VO	NOMBRE ▶	Intérêts versés avant 2008.....
			TD

Dépenses en faveur des économies d'énergie et du développement durable ⓘ			
- Chaudières à basse température.....			WQ
- Chaudières à condensation, matériaux d'isolation thermique, appareils de régulation de chauffage ;			
équipements de raccordement à un réseau de chaleur ; équipements de récupération et de traitement des eaux pluviales.....			WH
- Chaudières à condensation, matériaux d'isolation thermique et appareils de régulation de chauffage installés au plus tard			
le 31 décembre de la 2e année suivant la date d'acquisition d'un logement achevé avant le 1-01-1977.....			WG
- Équipements utilisant une source d'énergie renouvelable.....			WF

Dépenses en faveur de l'aide aux personnes ⓘ			
- Équipements pour les personnes âgées ou handicapées.....			WJ
- Travaux de prévention des risques technologiques ou acquisition d'ascenseurs électriques à traction			WI
Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition de l'habitation principale réalisée à compter du 06-05-2007:			
- Première annuité	VY		Annuités suivantes
			VZ

8 | DIVERS

Élus locaux <i>indemnités de fonction soumises à la retenue à la source</i> ⓘ.....	BY	VOUS	CY
		CONJOINT	
Plus-values en report d'imposition non expiré			UT
Personnes domiciliées en France percevant des revenus à l'étranger cf. déclaration n° 2047			
- Revenus exonérés (y compris salaires et primes des détachés à l'étranger) non déclarés page 3, retenus pour le calcul du taux effectif.....			TI
- Revenus étrangers soumis en France à l'impôt sur le revenu et imposables à la CRDS.....			TL
- Revenus étrangers imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français.....			TK
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif <i>revenus d'organismes internationaux, de représentations étrangères</i>			FV
Contrats d'assurance-vie conclus à l'étranger joignez la liste des contracts.....			TT
Comptes bancaires à l'étranger joignez la déclaration n°3116 ou la liste des comptes sur papier libre			UU

Audit de la déclaration des revenus

- Les formulaires édités par Premis plus sont acceptés par l'administration conformément au BOI 5 N-1-02 du 5 décembre 2002. Ils doivent être complets et lisibles. Pensez à signer le ou les formulaires (y compris la déclaration n°2042 C s'il y a lieu) et àagrafer l'ensemble des feuillets que vous glisserez à l'intérieur de la déclaration préremplie, reçue à votre domicile.
- Redevance audiovisuelle : vous possédez un ou plusieurs postes de télévision. La redevance audiovisuelle vous sera adressée en même temps que l'avis de taxe d'habitation de votre résidence principale et devra être acquittée dans les mêmes délais. Pour 2008, la redevance s'élevait à 118 € (ou à 75 € pour les résidents dans les DOM).
- Vos enfants majeurs célibataires, mariés (ou liés par un PACS), ou chargés de famille, demandent leur rattachement. Avant de transmettre votre déclaration au centre des impôts, complétez l'état civil des personnes rattachées qui sera imprimé au cadre D de la déclaration n°2042.
- Vous avez déclaré des revenus d'activité salariée. Pour déterminer le montant de la prime pour l'emploi à laquelle vous pouvez éventuellement prétendre, précisez s'il s'agit d'un temps plein sur l'année ou, dans le cas contraire, indiquez le nombre d'heures rémunérées dans l'année (y compris les heures supplémentaires exonérées).
- Revenus mobiliers : vous pouvez déclarer ligne CA, les frais et charges autres que les frais d'encaissement, et notamment les frais de garde des titres, les commissions de vérification des tirages, les droits de location de coffres-forts et les primes d'assurance (autres que les primes couvrant les risques de dépréciation).
- Enfants scolarisés : la réduction d'impôt pour frais de scolarité est accordée, quel que soit le niveau d'études de l'enfant, sans justificatif préalable mais au vu des seules mentions portées sur la déclaration d'ensemble des revenus.
- Avant d'envoyer votre déclaration n°2042 à votre centre des impôts, veillez à renseigner le numéro fiscal de votre conjoint (ou partenaire).
- Vous bénéficiez d'une restitution d'impôt (prime pour l'emploi ou crédits d'impôts). Si vous souhaitez pour la première fois être remboursé par virement bancaire ou postal, joignez à votre déclaration un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) ou de caisse d'épargne (RICE) à vos nom et prénom.
- Le montant de vos prélèvements sociaux étant inférieur à 61 €, il n'est pas mis en recouvrement.
- Votre revenu de référence est égal à 21 482 €. Ce revenu sert à déterminer les éventuels exonérations ou allègements de taxe d'habitation et de taxe foncière.
- Votre cotisation brute d'impôt étant inférieure à 862 €, vous bénéficiez d'une décote de 216 €.
- Les fac-similés d'avis d'imposition et d'avis de contributions sociales imprimés par Premis plus sont strictement personnels et n'ont aucune valeur juridique. Dans vos démarches ou vos relations avec les tiers, ils ne peuvent en aucun cas se substituer aux avis d'imposition qui vous sont adressés par votre perception.